



# Les règles du promeneur

1. Être âgé de 14 ans et plus, sinon être accompagné d'un adulte qui aura la responsabilité de l'animal et en assurera le contrôle.
2. Posséder un dossier actif, créé au préalable par le préposé à la réception.
3. Présenter une pièce d'identité avec photo.
4. Réserver à l'avance la période de promenade.
5. Signifier votre arrivée au préposé à la réception afin qu'il vous remette une laisse et des sacs.
6. Sortir d'abord les chiens qui n'ont pas encore sortis (se référer au tableau).
7. Participer activement à notre programme d'entraînement : demandez au chien de s'asseoir et attendre qu'il réponde à votre demande avant de le sortir. Le but de cet exercice est de lui faire acquérir quelques notions de civisme.
8. Toujours garder le chien en laisse et en assurer le **contrôle** en tout temps.
9. Ramasser les matières fécales à l'aide de sacs de plastique disponibles dans le distributeur de la salle d'adoption et les jeter dans la poubelle extérieure, près de la porte d'entrée.
10. Respecter la durée des promenades : 10 à 15 minutes maximum par animal, afin de donner la chance au plus grand nombre de chiens de sortir, tout en permettant son adoption éventuelle.
11. Sortir un seul chien à la fois (même si vous êtes plusieurs) et circuler en petit nombre dans le refuge afin de limiter l'achalandage.
12. Éviter tout contact, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du refuge, avec d'autres animaux.
13. Ne pas laisser le chien mordiller sa laisse ou manger différentes choses pouvant se trouver sur le parcours.
14. Ne jamais crier après le chien, car vous risquez de le rendre confus.
15. Ne vous surprenez pas si certains d'entre eux ne répondent pas à leur nom puisque dans le cas d'animaux errants, la SPA leur attribue un nom qu'ils ne connaissent pas encore bien.
16. Éviter d'exercer une pression sur les fesses du chien pour le faire asseoir. Utiliser plutôt des biscuits pour l'inviter à s'asseoir (demandez-les à la réception, ainsi que quelques trucs au besoin).
17. Ne jamais confier le chien à quelqu'un que vous ne connaissez pas.
18. Emprunter le chemin derrière la SPA. Il est interdit d'aller dans le cimetière et éviter le boulevard Queen-Victoria qui risque de rendre les chiens nerveux.
19. Dès votre retour, retourner le chien dans **sa** cage ou **son** enclos et indiquer sa sortie au tableau, afin de permettre aux autres bénévoles de savoir quels chiens n'ont pas sortis.
20. Se laver les mains entre chaque chien.



**En tant que bénévole, sachez que vous êtes très importants au sein de la SPA. Au nom de tous les chiens, qui, grâce à vous, peuvent prendre une bonne bouffée d'air et faire un peu d'exercice, nous vous remercions du précieux temps que vous leur accordez.**

**Bonne marche!**